

Ville de Montréal

Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

www.ville.montreal.qc.ca/commissions

Commission permanente sur l'examen des contrats

La Commission :

Présidence

*Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier –
Hochelega-Maisonneuve*

Vice-présidence

*M. Christian Arseneault
Arrondissement de
Côte-des-Neiges –
Notre-dame-de-Grâce*

Membres

*M. Christian Larocque
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève*

*M. Jérôme Normand
Arrondissement de
Ahuntsic –Cartierville*

*M. Jocelyn Pauzé
Arrondissement de Rosemont –
La Petite-Patrie*

*M. Giovanni Rapanà
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Micheline Rouleau
Arrondissement de Lachine*

*M. Robert Samoszewski
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève*

*Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard*

Le 19 octobre 2020

Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE207231064

Accorder un contrat à Sanexen Services Environnementaux inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal - Dépense totale de 3 310 524,54 \$ (contrat: 2 938 658,67 \$ + contingences: 293 865,87 \$ + incidences : 78 000,00 \$), taxes incluses - Appel d'offres public 458021 (2 soumissionnaires).

“Original signé”

Karine Boivin Roy
Présidente

“Original signé”

Linda Lajeunesse
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE207231064

Accorder un contrat à Sanexen Services Environnementaux inc., pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal - Dépense totale de 3 310 524,54 \$ (contrat: 2 938 658,67 \$ + contingences: 293 865,87 \$ + incidences: 78 000,00 \$), taxes incluses - Appel d'offres public 458021 (2 soumissionnaires).

À sa séance du 23 septembre 2020, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait aux critères d'examen ci-dessous :

- *Contrats d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2M\$ pour lequel :*
 - *l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Le 7 octobre dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence, et ce, dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus qui sévit depuis la mi-mars. Au cours de cette séance, les responsables du Service des infrastructures du réseau routier ont pu présenter les différentes étapes franchies et répondre à toutes les questions des commissaires concernant ce contrat pour des travaux de réhabilitation de conduites d'eau secondaires par chemisage dans diverses rues de la ville de Montréal.

Puis, le Service a expliqué qu'il s'agissait d'une relance d'un premier appel d'offres ayant résulté en la réception de prix trop élevés. La stratégie déployée pour la relance a été de scinder le contrat en deux pour ouvrir le marché. Dans le cadre de ce nouvel appel d'offres, d'une durée de 35 jours, deux soumissions ont été reçues parmi les trois entreprises s'étant procuré les documents d'appel d'offres. Deux addendas ont été publiés, dont un ayant eu pour objectif de modifier les items et les quantités du formulaire de soumission. L'octroi consécutif pour un contrat récurrent s'explique par le peu de firmes aptes à soumissionner.

Dans le cadre de ses délibérations, la Commission est préoccupée par ce marché d'oligopole et le sixième octroi à une même firme. En somme, bien que la Commission

salue l'obtention d'un prix avantageux, montrant un faible écart défavorable à la Ville de 3,7 % par rapport à l'estimation de contrôle, elle constate que les mesures tentées à ce jour pour ouvrir le marché n'ont pas permis de recevoir un plus grand nombre de soumissions. Par conséquent, la Commission souhaite que ceci fasse l'objet d'une attention particulière de l'Administration, notamment en commandant une analyse du marché que le Service de l'approvisionnement pourrait effectuer quant aux firmes en activité dans ce domaine.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources Service des infrastructures du réseau routier pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :

- *Contrats d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2M\$ pour lequel :*
 - o *l'adjudicataire en est à son troisième octroi de contrat consécutif pour un contrat récurrent.*

Considérant les renseignements soumis aux commissaires;

Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE207231064 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.